

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00574

Numéro SIREN : 838 098 093

Nom ou dénomination : 2MTP

Ce dépôt a été enregistré le 03/10/2022 sous le numéro de dépôt 13643

Désignation de l'entreprise : SAS 2 MTP		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2	
Adresse de l'entreprise 3 BD FRANCOIS BERENGUER		13700 MARIGNANE	
Durée de l'exercice précédent* 1 2			
Numéro SIRET* 8 3 8 0 9 8 0 9 3 0 0 0 1 9		Néant ☐	
		Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 1	
		N-1 3 1 1 2 2 0 2 0	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (I)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

Désignation de l'entreprise : SAS 2 MTP

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	19 918	17 590
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	4 675	2 328
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	35 593	30 918
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	24 024	27 933
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 498	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	71 450	55 539
	Dettes fiscales et sociales	DY	64 306	42 872
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1 295	3 163
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	162 573	129 507
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	198 166	160 425
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	{ Ecart de réévaluation libre	ID		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	138 549	101 574
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 2 MTP

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens*	FD		FE		FF			
		FG	493 656	FH		FI	493 656	218 696	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	493 656	FK		FL	493 656	218 696	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO		3 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	7 843	1 061	
	Autres produits (1) (11)					FQ	22	3	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	501 521	222 760	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	209		
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		897	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	360 254	141 569	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	2 281	3 243	
	Salaires et traitements*					FY	94 764	49 180	
	Charges sociales (10)					FZ	20 246	9 683	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immobilisations					GA	18 215	15 800	
						GB			
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	3	2	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	495 970	220 375	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	5 551	2 385	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	15	35	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	15	35	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	115	2	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	115	2	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(100)	33	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	5 450	2 418	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cépat Quadra

Désignation de l'entreprise : SAS 2 MTP

Néant ☐ •

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	45	90	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	45	90	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(45)	(90)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	730		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	501 536	222 795	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	496 861	220 466	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	4 675	2 328	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY			
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP			
	{ - Crédit bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	7 843	1 061	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9	
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		dont cotisations Madelin	A7	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
41800000 Client Prods non encore fact.			695.20
42870000 Produits à recevoir			838.95
31/03/2021 PA SALAIRE 03/21 INDEMN PART	447.44		
30/04/2021 PA SALAIRE 04/21 INDEMN ACT PART	391.51		
COMPTES DE PASSIF			
40800000 Fourniss Facture non parvenue			1 283.26
42820000 Dettes prov. congés à payer			2 160.00
31/12/2021 ODK PROV CP 2021		2 160.00	
43810000 OPCA			274.75
01/01/2021 AN S.A.N.		274.75	
43820000 Chges sociales congés à payer			547.25
01/01/2021 AN S.A.N.		800.20	
01/01/2021 IN PROV CHG SOC / CP 2020	800.20		
31/12/2021 ODK PROV CHG SOC / CP 2021		547.25	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67120000 Pénalité, amende fisc.pénalité			45.00
30/07/2021 CE Pénalité, amende fisc.pénalit	45.00		

2MTP SAS

Au capital de 10 000 euros

Siège social : 3 CLOS DES PERRUSSENS

BD FRANCOIS BERENGUER

13700 MARIGNANE

838098093 RCS AIX EN PROVENCE

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 30 juillet 2022

Madame, Monsieur,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2021 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

La Société a clôturé un exercice d'une durée de 12 mois.

Elle réalise un chiffre d'affaire de 493 656 euros et enregistre un résultat de 4 675 euros.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

*Certifié conforme
à l'original.*


Evolution prévisible et perspectives d'avenir

La société s'efforcera de continuer à augmenter son chiffre d'affaires tout en maîtrisant l'évolution du montant des charges d'exploitation.

RESULTATS – AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires s'est élevé à 493 656 euros.

Le montant des subventions d'exploitation s'élève à 0 euros.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 22 euros.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 360 254 euros

Le montant des impôts et taxes s'élève à 2 281 euros

Le montant des traitements et salaires s'élève à 94 764 euros

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 20 246 euros

L'effectif salarié moyen s'élève à 03.

Le montant des autres charges s'élève à 3 euros.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 495 970 euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 5 551 euros.

Quant au résultat courant avant impôts, il s'établit à 5 450 euros.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 se solde par un bénéfice de 4 675 euros.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 4 675 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice de 4 675 euros dans les autres réserves.

Les autres réserves représenteront ainsi un total de 24 593 euros.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à MARIGNANE

Le 30 Juillet 2022

LE PRESIDENT



2MTP SAS

Au capital de 10 000 euros

Siège social : 3 CLOS DES PERRUSSENS

BD FRANCOIS BERENGUER

13700 MARIGNANE

838098093 RCS AIX EN PROVENCE

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUILLET 2022**

L'an deux mille vingt deux,

Le 30 Juillet,

A 10 heures 00,

Les associés de la société 2MTP, SAS au capital de 10 000 euros, divisé en 10 000 actions de 1 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 3 CLOS DES PERRUSSENS, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

Monsieur Mohamed HAFID, PDG, propriétaire de 5000 droits sociaux ;

Madame Nadia MENDILI, D.G, propriétaire de 5000 droits sociaux ;

Seuls associés de la Société et représentant en tant que telle la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Mohamed HAFID, président.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

*Certifié conforme
à l'original.*



ORDRE DU JOUR

- Affectation du résultat de l'exercice 2021,

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- La feuille de présence,
- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021,
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce, établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans les comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 4 675 euros de la manière suivante :

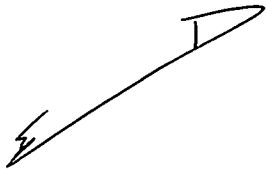
- Le résultat 2021 est affecté aux autres réserves.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le président.

M HAFID Mohamed
PDG

A stylized signature consisting of a long horizontal line with a small vertical stroke at the end and a small mark at the beginning.

Mme MENDILI Nadia
DG

A stylized signature consisting of a long horizontal line with a large, looped flourish above it.

2MTP SAS

Au capital de 10000 euros

Siège social : 3 CLOS DES PERRUSSENS

BD FRANCOIS BERENGUER

13700 MARIGNANE

838098093 RCS AIX EN PROVENCE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 30 JUILLET 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 4 675 euros de la manière suivante :

AUTRES RESERVES	4 675 euros

Solde qui s'élève ainsi à la somme de	4 675 euros

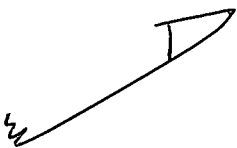
Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 JUILLET 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Les Associés :

Mohamed HAFID

Nadia MENDILI



Certifié conforme

Le Président

